



GUIDE D'ENTRETIEN DE VOTRE VELO

Vous venez de signer votre contrat pour la location d'un V. Léo. Comme indiqué dans les conditions générales d'utilisation annexées à ce contrat, **l'entretien est à votre charge** pendant toute la durée du contrat. Vous trouverez ci-dessous les bons conseils pour conserver votre vélo en bon état de fonctionnement.

Lors de votre restitution du matériel, vous devrez le rendre comme vous l'avez reçu c'est-à-dire dans un état impeccable :

- le nettoyage effectué
- les pneus gonflés et en bon état (déchirure, usure)
- la batterie chargée
- la chaîne nettoyée et graissée
- les patins ou plaquettes de freins remplacés en cas d'usure

IL VOUS EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE REVISER VOTRE VÉLO VOUS-MEME SI VOUS LE POUVEZ, OU LE FAIRE REVISER DANS UN COMMERCE DE CYCLE AVANT VOTRE RESTITUTION (Décathlon, Fondard cycles, Euro cycles etc...)

Le service Vléo peut vous demander des frais d'entretien si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées.

1. Je révise les pneus

Vérifiez la pression de vos pneus **1 fois par mois pour éviter toute usure**. Le gonflage doit-être de **3.5 bars**. Vous pouvez vous rendre dans certaines stations-services équipées de gonfleur avec manomètre.

2. Je révise la transmission et j'effectue son nettoyage

Pour vérifier si la chaîne est trop étirée, tirez sur celle-ci lorsqu'elle est sur le grand plateau. S'il apparait un espace conséquent (plus de la moitié de la hauteur d'une dent) entre le plateau et la chaîne : la chaîne est usée.

Pour les vélos équipés de variateur de vitesses, positionnez le sélecteur de vitesse sur le dénivelé plat (grand plateau), **vérifiez la tension de la chaîne**, si celle-ci est trop détendue, reculez la roue arrière en dévissant les 2 écrous de serrage de roue à l'aide d'un clé de 15, puis une fois la chaîne retendue, resserrez ces 2 vis.

Pour **le nettoyage de la chaîne**, utilisez un dégraissant (vous le trouverez dans n'importe quel commerce) pour enlever le cambouis, frottez avec une brosse puis essuyez avec un chiffon en faisant tourner la chaîne, puis bien attendre qu'elle soit sèche et appliquer un lubrifiant (ne pas asperger en direction des freins à disques et des plaquettes de freins = contamination).

3. Je révisé les freins

Les patins de freins sont à remplacer s'ils sont trop usés. Vérifiez le centrage sur la jante.

Changez les plaquettes des freins dès que vous constatez une perte de performance et/ou des grincements au freinage. Un manque de mordant peut également être un signe. Renseignez-vous chez un spécialiste cycle en cas de doute.

4. Je vérifie le serrage de certains éléments

Quelques éléments sont à resserrer régulièrement comme la béquille, les écrous du panier amovible, le carter de la chaîne.

5. Je révisé l'éclairage du vélo les phares avant et arrière.

6. Je nettoie mon vélo

Arrosez votre vélo avec un jet basse pression (ne pas utiliser le « karcher »), nettoyer avec un produit nettoyant et rincez. Puis bien essuyez pour éviter la rouille sur les éléments de transmission et de serrage.

7. J'entretien la batterie

Dans l'idéal, veillez à stocker votre batterie dans un endroit tempéré entre 5 et 25 °C. Les températures extrêmes n'endommageront pas votre batterie mais elles sont à éviter car, en dessous de 5°C, les performances peuvent être impactées.

Plus la batterie reste inactive, plus le risque d'usure augmente. La non-utilisation du vélo est la principale raison de défaillance des batteries. Afin d'éviter cela, pédalez régulièrement !

Au cas où vous ne l'utiliseriez pas pendant plus de deux mois, il faut la laisser stockée entre 30% et 60% de charge. Il faudra également la charger pendant 30 minutes tous les mois environ.

8. Je vérifie à chaque utilisation le capteur de vitesse

Il doit se trouver en face de la fiche noire et au niveau du repère fléché.

PUISSANCE MOTEUR : 250 watts VITESSE MAX : 25km/h BATTERIE 36V

MARQUE : NEOMOUV OU ARCARDE